



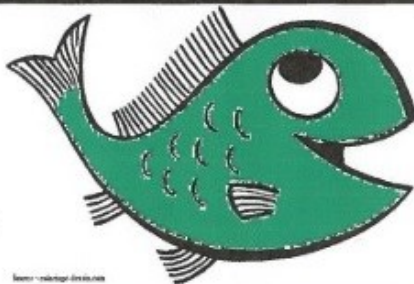
Mars 2015

Journal municipal
Sainte-Jeanne-d'Arc

EXPOSITION À SAINTE JEANNE D'ARC

PÊCHE ET PLEIN AIR

AU PROFIT DE LA
FABRIQUE DE SAINTE
JEANNE D'ARC



SAMEDI LE 4 AVRIL DE 08H00 À 18H00
ET
DIMANCHE LE 5 AVRIL DE 09H00 À
16H00.

À LA SALLE MUNICIPALE DE SAINTE JEANNE D'ARC

- UNE QUINZAINE D'EXPOSANTS SERONT PRÉSENTS:
- ARTICLES DE PÊCHE
- EMBARCATIONS
- FABRIQUE DE MOUCHES ARTISANALES
- POURVOIRIES, ZECS
- COURSE AUX OEUFS DE PÂQUES DIMANCHE MATIN POUR LES ENFANTS.



Journée de la ruralité 2015

Une occasion unique pour TOUS de s'impliquer pour l'avenir de nos communautés rurales

Le CLD et la MRC de Maria-Chapdelaine invitent toute la population à participer à la 8^e édition de la Journée de la ruralité. Cette édition 2015, placée sous le thème «**complémentarité entre élus-citoyens-agents de développement**», sera une occasion de faire le bilan des activités du Pacte rural, d'entrevoir ce que nous réserve l'année 2015-2016 et de valider les connaissances des acteurs du milieu à l'égard du panier de services présent sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

La Journée de la ruralité se déroulera le **samedi 25 avril de 8h30 à 14h, au Centre communautaire de Normandin** (1070 ave. des Écoles, Normandin derrière l'Hôtel de Ville). Tout est gratuit, incluant le dîner et le service de garde, mais l'inscription est obligatoire. Il est possible de s'inscrire jusqu'au mercredi 22 avril 2015, en téléphonant au 418-276-0022, poste 4510.

La Journée de la ruralité s'adresse à tous! Ne manquez surtout pas cette occasion de connaître les bons coups réalisés dans nos municipalités à travers les Grands Prix de la ruralité.

On vous y attend avec nos partenaires !



Centre de santé et de services sociaux
Maria-Chapdelaine



Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, le propriétaire doit vérifier si un permis ou certificat est requis. Pour ce, il doit rencontrer l'inspecteur en urbanisme de la Municipalité afin de vérifier la conformité des travaux avec les règlements d'urbanisme et faire la demande de permis.

Principaux travaux nécessitant un permis

- Construction d'un bâtiment
- Agrandissement ou rénovation d'un bâtiment
- Démolition ou déménagement d'un bâtiment
- Installation ou modification d'une enseigne
- Construction d'un mur de soutènement
- Installation d'un usage temporaire
- Changement d'usage d'un immeuble
- Installation d'une haie ou d'un muret
- Installation d'une piscine creusée ou hors terre
- Installation ou remplacement d'un système d'évacuation et de traitement des eaux usées
- Installation ou remplacement d'un puits d'alimentation en eau potable
- Aménagement paysager : déblai, remblai, stationnement, abattage ou plantation d'arbre



Comment obtenir un permis ou un certificat

L'inspecteur en bâtiments a la responsabilité d'émettre les permis et certificats requis pour les différents travaux de construction et de rénovation sur le territoire de Sainte-Jeanne-d'Arc.

Pour rencontrer Monsieur Pier-Paul Lemay, inspecteur
Veuillez communiquer au 418-276-3166 poste 0 pour rendez vous.

Moniteur, monitrice camp de jour

Description des tâches :

- Planifier et organiser des activités sportives et culturelles pour les jeunes;
- Animer et encadrer des jeunes de 5 à 12 ans;
- Participer à la formation en animation de terrain de jeux.

Qualifications :

- Être âgé(e) de 16 ans et plus;
- Être étudiant(e) à temps plein et poursuivre ses études à temps plein à l'automne 2015;
- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants.

Animateur, animatrice CJS

Description des tâches:

- Encadrer, conseiller et former une quinzaine d'adolescents dans la mise sur pied et la gestion de leur entreprise coopérative.

Qualifications:

- Être étudiant, étudiante au cégep ou à l'université à temps plein;
- Être apte à travailler avec un groupe d'adolescents;
- Être favorable au coopératisme;
- Facilité à participer à la mise sur pied d'une entreprise économique.

Guide touristique

Description des tâches:

- Faire visiter le Vieux Moulin aux touristes;
- Gérer une petite caisse.

Qualifications:

- Être étudiant(e) à temps plein et poursuivre ses études à temps plein à l'automne 2015;
- Être doué pour la communication, avoir de l'entregent;
- Avoir une bonne mémorisation.

Déposer votre curriculum vitae au bureau municipal avant le 4 mai 2015.

Tous ces emplois sont conditionnels à l'obtention de la subvention demandée.

Maigrir en santé

Nouvelles motivations

Tous les mardi de 18h00 à 19h00

Centre Gaétan-Bonneau

Pour information: Mme Henriette Leblanc 418-276-3744

Rencontre Évolu-Vie

Mardi 14 avril à 13h30

Salle de conférence du Centre communautaire

Nous vous attendons en grand nombre

Journées Folkloriques

Centre communautaire de Sainte-Jeanne-d'Arc, le 26 avril à 13h00.

Un souper sera servi sur place.

AU CHANGEMENT D'HEURE, ON CHANGE LA PILE!

Il est recommandé de vérifier et de changer les piles des avertisseurs de fumée deux fois par année, autant profiter du changement d'heure pour le faire.

LE 8 MARS DERNIER, Y AVEZ-VOUS PENSÉ?

#####

RAPPEL

N'oubliez pas que même en période hivernal les propriétaires ou gardiens de chien, sont tenus de ramasser immédiatement, les matières fécales que leur chien laisse sur les terrains publics et privés.

